

R-4320-2025

Volets 2 et 3

ÉNERGIR

Demanderesse

et

FÉDÉRATION CANADIENNE DE  
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

(ci-après la « FCEI »)

Intervenante

---

**DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN**

*(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)*

---

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 945 rue Jean-Hamelin, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1V 3A2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à la rédaction de la preuve de la FCEI (C-FCEI-0019) et aux réponses de la FCEI aux DDR de la Régie (C-FCEI-0021 et C-FCEI-0024) ;
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans les documents précités et je l'adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

**Et j'ai signé :**

Signé par :

*Antoine Gosselin*

E097D9C1E0E342B

Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par visioconférence, ce 21 avril 2026

DocuSigned by:

*Diane Duhamel*

D78D23408419401...

Diane Duhamel

Commissaire à l'assermentation

Tous les districts judiciaires du Québec

DS

